

DECISION N° 129-2025

portant validation du devis pour les travaux de peinture à la Maison des Associations à l'entreprise LERAT ROBIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20250912-DAJ-DEC-25-220-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/09/2025

Publication : 12/09/2025

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis N°DEV000738 de l'entreprise LERAT ROBIN concernant les travaux peinture de la Maison des Associations.

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de l'entreprise LERAT ROBIN pour les travaux de peinture de la Maison des Associations d'un montant de 5 037.67 € HT.

A Bernay, le 4 septembre 2025

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 04/09/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

